

L'Emploi Accompagné

*Sabine FUNCK –Coordinatrice dispositif emploi accompagné – à Regain et IRIS
Messidor
et
Felisa BANCO, psychologue et conseillère en Emploi Accompagné à l'Œuvre
Falret*



Présentation

- 1. Présentation générale du dispositif emploi accompagné**
- 2. Point législatif**
- 3. Comment en bénéficier?**
- 4. Les modalités de mise en œuvre**
- 5. La méthode IPS**
- 6. Présentation Bipol Falret**
- 7. Les entreprises, quels métiers, quels postes?
Exemples d'accompagnements**

1. Présentation générale

L'emploi accompagné est un dispositif d'appui pour les personnes en situation de handicap destiné à leur permettre d'obtenir et de garder un emploi rémunéré sur le marché du travail.

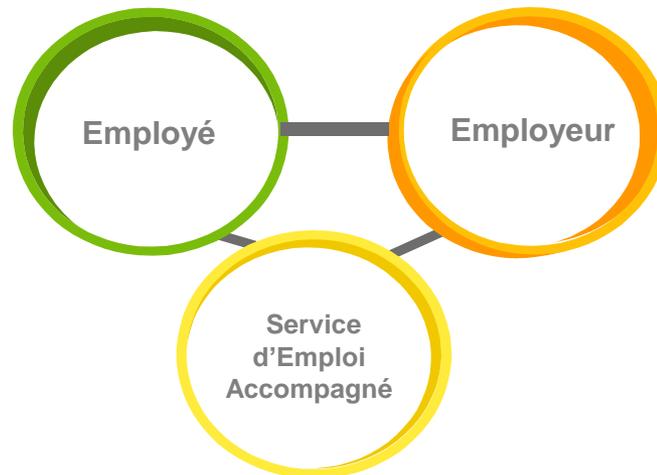
Sa mise en œuvre comprend un soutien et un accompagnement du salarié ainsi qu'un appui et un accompagnement de l'employeur.

Le dispositif d'emploi accompagné a pour objectif de permettre aux personnes en situation de handicap d'accéder et de se maintenir dans l'emploi par la sécurisation de leur parcours professionnel en milieu ordinaire de travail. Pour cela, il comporte, au bénéfice du travailleur handicapé :

- un accompagnement médico-social ;
- un soutien à l'insertion professionnelle.

1. Présentation générale

Un programme individuel, dans la durée, conçu pour soutenir l'autonomie des personnes handicapées embauchées/visant une embauche dans le cadre d'un emploi « classique ».



Une relation tripartite

1. Présentation générale

Pour qui?

- Les personnes qui **recherchent un emploi**,
- Les personnes qui rencontrent des **difficultés dans leur travail**,
- Les personnes qui travaillent **en ESAT** et qui souhaitent aller vers le milieu « ordinaire » de travail,
- A partir de 16 ans et jusqu'à la retraite.

1. Présentation générale

L'œuvre FALRET : 93 et 78

- Agrément pour 35 « parcours » (93) et 38 « parcours » (78)
- 6 Conseillers en Emploi Accompagné (Job Coach)
- Situé à Saint-Ouen et à Fontenay le Fleury



REGAIN – IRIS Messidor : 75 et 93

- Agrément pour 70 « parcours » (93) et 60 « parcours » (75)
- 5 Conseillers en emploi accompagné (Job coach)
- Situé à Bondy et Paris



2. Point législatif

- Cette pratique est reconnue et recommandée dans **l'article 52 de la loi 2016-1088 du 8 août 2016 dite « loi travail »**.
« **Les travailleurs handicapés** reconnus au titre de l'article [L. 5213-2](#) peuvent **bénéficier d'un dispositif d'emploi accompagné** comportant un accompagnement médico-social et un soutien à l'insertion professionnelle, en vue de leur permettre **d'accéder et de se maintenir dans l'emploi rémunéré sur le marché du travail**.
Sa mise en œuvre comprend un soutien et **un accompagnement du salarié, ainsi que de l'employeur.** »
- **Le décret n° 2016-1899 du 27 décembre 2016** précise les modalités de mise en œuvre de l'emploi accompagné et de son financement.
- **La circulaire interministérielle n°DGCS/3B/5A/DGEFP/METH/2017/125 du 14 avril 2017** relative aux modalités de mise en œuvre du dispositif d'emploi accompagné
- **Guide pratique de l'emploi accompagné.** CNSA. 17 Avril 2018

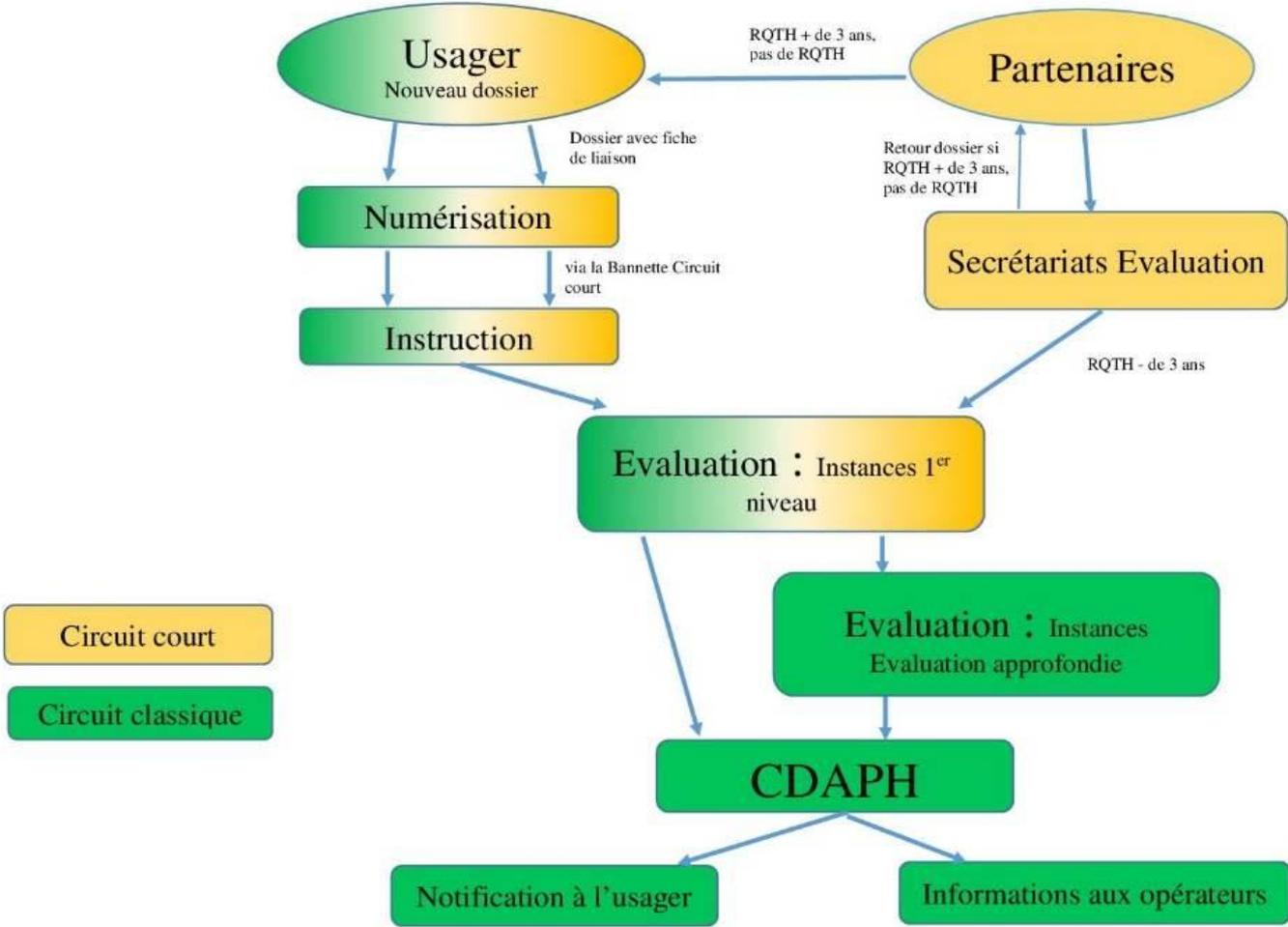
3. Comment en bénéficiaire ?

- Avoir une RQTH
- Avoir pour projet de travailler en « milieu ordinaire »
- Prendre contact avec les conseillers en emploi accompagné
- Fixer un premier rendez-vous afin d'évaluer la pertinence du dispositif (pré-évaluation si besoin)
- Déposer une demande à la MDPH en vue d'une commission d'orientation, pour recevoir une notification vers le service d'emploi accompagné (Voir détails pratiques MDPH)

Modalités de saisine de la MDPH

- 3 modalités de saisine :
 - Usagers
 - Autosaisine MDPH
 - Proposition partenaires
- Un critère déterminant : une RQTH de moins de 3 ans
- Des circuits différenciés:
 - Circuit classique : dépôt de dossier de compensation du handicap
 - Circuit « partenaires »:
 - Circuit court : pour les usagers ayant une RQTH de – 3 ans
 - ✓ Fiche de liaison + courrier de l’usager (=>par mail)
 - Circuit fléché : pour les usagers ayant une RQTH de + 3 ans
 - ✓ Fiche de liaison + dépôt du dossier de demande par l’usager (=>papier)

Emploi Accompagné : Circuit classique / Circuit court



4. Les modalités de mise en œuvre

Un programme d'accompagnement en 4 modules itératifs :

- Évaluation de la situation professionnelle,
- Détermination du projet professionnel,
- Soutien à la recherche d'emploi,
- Accompagnement dans l'emploi.

Un accompagnement Vers, Dans et Entre emplois

4. Les modalités de mise en œuvre

Pour les personnes en situation de Handicap

Nous proposons pour chacun :

- Un.e conseiller.e personnel.le,
- Des rendez-vous individuels réguliers, selon leur rythme,
- Des ateliers collectifs,
- Différents lieux de rencontres :
 - ✓ Au service d'emploi accompagné,
 - ✓ En entreprise,
 - ✓ En dehors du lieu de travail.

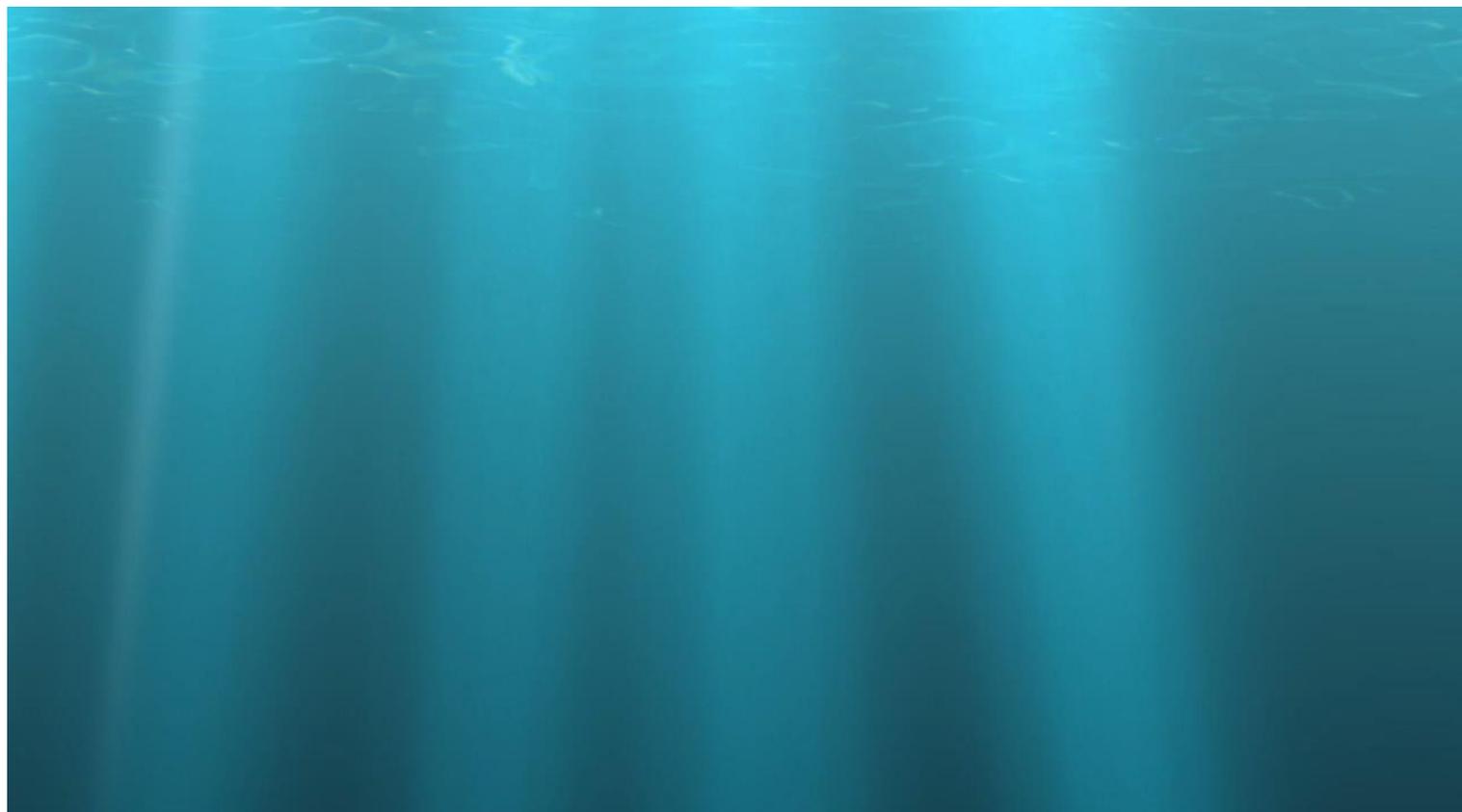
Une typologie d'accompagnements sur-mesure

5. La méthode IPS

L'esprit et les principes de la méthodes IPS

- Le but est le travail en milieu ordinaire
- L'éligibilité est basée sur le choix de la personne
- Les équipes IPS sont en lien étroit avec les équipes de soin
- Les services sont basés sur les choix et préférences de la personne
- Une assistance personnalisée est accordée pour informer et comprendre les enjeux économiques reliées aux choix des personnes.
- La recherche d'emploi est rapide
- Le développement d'un réseau d'employeurs est systématique
- Le soutien est individualisé et illimité dans le temps

6. Présentation BIPOL FALRET



7. Présentation REGAIN - IRIS MESSIDOR – Les entreprises

Les entreprises partenaires:

Bibliothèque nationale de France

Poste de documentaliste

Groupe d'assurance (UMIF)

Employé agent administratif

Administration publique: pôle emploi / URSSAF/ Mairie de Paris

Conseiller – archiviste – Agent technique d'infrastructures sportives - jardinier

Ministères

Employé agent administratif

Entreprises de grande distribution (Casino /Carrefour)

Hôtesse de caisse – Employé polyvalent

Groupes de restauration rapide (Burger King / KFC)

Employé polyvalent – agent technicien de surface

Fédération française de judo

Comptable

Sorbonne

Indexeur/documentaliste

Rectorat

Employé agent administratif

Entreprise privés d'accueil

Agent d'accueil

Entreprises adaptées.

Groupes/ ELIOR - SODEXO



Deux types d'intervention au niveau des entreprises

Accès à l'emploi

Situation de Mme « E »

En tant qu'assistante de direction
dans un groupe spécialisée dans
l'entrepreneuriat social regroupant
des entreprises et des associations

-

Processus d'intégration
le contrat
La prise de poste
la fin du CDI

Maintien dans l'emploi

Situation de M. « N »

Intervention auprès d'un usager via la
Mission handicap d'un groupe de
restauration collective

3 Etapes

Maintien dans l'emploi
Rencontre des différents
interlocuteurs

médecin du travail/Délégués CGT/ A.Sociale/
Responsable de site

Inaptitude au poste
Reconversion professionnelle

Nos coordonnées



Emploi Accompagné 93 - BIPOL FALRET

2-8, rue Albert Dhalenne – 93400 – SAINT-OUEN

01 58 79 20 20

emploiaccompagne93@oeuvre-falret.asso.fr

Conseillers en Emploi Accompagné

Felisa BLANCO

fblanc@oeuvre-falret.asso.fr

Rémi LARUE

rlarue@oeuvre-falret.asso.fr

Alex DUBUS

adubus@oeuvre-falret.asso.fr

Directrice Emploi Accompagné et Relations Entreprises

Alice LAUNET

alaunet@oeuvre-falret.asso.fr

Nos coordonnées



Coordinatrice DISPOSITIF Emploi accompagné

www.emploiaccompagne-idf.fr

Sabine Funck

sabine.funck@regain-paris.org

REGAIN – Paris
53, rue Moulin des Prés 75013 Paris

Rémy Lambert

remy.lambert@regain-paris.org

Christine VIEIRA

christine.vieira@regain-paris.org

Laura Blanchard

laura.blanchard@regain-paris.org

IRIS- Messidor
4, cours de la République – 93140 Bondy

Dominique FERNANDES
dominique.fernandes@iris-messidor.fr

Célia SEH
celia.seh@iris-messidor.fr

